

l'admissibilité des requérants au supplément, et en appeler aux tribunaux dans les cas litigieux. Il s'est aussi préoccupé de ce qu'il en coûterait aux provinces pour obtenir les services d'avocats qui représenteront les indigents dans leurs procès contre le gouvernement.

Nul n'a mentionné le nombre d'employés de l'État qu'il faudra engager pour assurer l'application rigoureuse de la loi. A moins qu'on ne nous donne une idée assez juste des dépenses que comportera l'application de l'évaluation nécessaire à tous les requérants, nous ne saurions comparer comme il se doit les dépenses occasionnées par le versement d'un revenu minimum à tous et les frais qu'entraînera l'application des dispositions du bill.

Un autre homme m'a dit en fin de semaine qu'il veut un reçu pour sa quote-part des dépenses engagées pour distribuer les prestations de sécurité sociale prévues dans le projet à l'étude, pour le don obligatoire d'un contribuable en vue de payer le supplément de pension aux vieillards, de sorte qu'il puisse le faire valoir aux fins de l'impôt sur le revenu. Son argument vaut peut-être qu'on l'étudie. Il a soutenu que cette contribution, qu'il a appelée un don de charité forcé, devrait pouvoir être déduite aux fins de l'impôt sur le revenu.

M. MacInnis: Le député me permettrait-il une question? Ne sait-il pas que plusieurs députés de ce côté-ci de la Chambre ont discuté à fond la question de tout ce qu'il en coûtera pour appliquer rigoureusement le programme de pension du gouvernement?

M. Brown: Je remercie le député de me l'avoir signalé. Je suis heureux de pouvoir rappeler maintenant les remarques d'un contribuable.

Un autre homme m'a écrit aujourd'hui pour que je demande au ministre pourquoi il ne verserait pas, sans évaluation des ressources, le supplément prévu dans cette mesure à tous ceux qui ont au moins 80 ans. J'ai transmis cette demande au ministre et je suis sûr qu'il l'étudiera; il proposera peut-être plus tard un amendement au bill.

Un autre homme qui m'a parlé pendant le week-end, m'a dit que cette mesure récompensera la nonchalance. Il lui déplaisait de voir que ceux qui n'ont pas d'économies—y compris certainement ceux qui n'ont jamais économisé de leur vie—toucher une pension aux dépens de ceux qui ont économisé et fait preuve de parcimonie toute leur vie afin de ne pas être, dans leur vieillesse, un fardeau pour les contribuables.

[M. Brown.]

On a déjà invoqué tous ces arguments. Toutefois, pour la gouverne du député qui m'a interrompu, celui qui les font valoir est un libéral qui a longtemps préconisé, ici et ailleurs, une majoration générale de la pension de vieillesse, sans évaluation des ressources. J'aimerais réserver mes autres remarques pour l'étude successive des articles.

L'hon. M. Churchill: Le député répondrait-il à une question? J'aimerais lui rappeler que, l'autre jour, le ministre a accusé d'imbécillité et de mauvaise foi le député et d'autres qui disaient que cette mesure législative renfermait une évaluation des ressources. Le député admet-il que le ministre avait raison?

M. Brown: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas faire le drôle, mais à mon avis, le ministre ne parlait pas de moi.

L'hon. M. Churchill: C'est à vous seul qu'il pensait.

• (9.30 p.m.)

M. Lawrence E. Kindi (MacLeod): Monsieur l'Orateur, j'espérais que le député continuerait son exposé, car j'y prenais un vif plaisir. Combien, il était réconfortant d'entendre un député ministériel se prononcer en faveur d'une augmentation uniforme de \$25 par mois, sans évaluation des moyens. J'ai écouté avec infiniment d'intérêt le député de Medicine-Hat (M. Olson), qui a tenté d'établir la distinction entre l'évaluation des revenus, l'évaluation des moyens et l'évaluation des besoins. Je m'entretenais l'autre jour avec un pensionné qui demeure dans la circonscription de mon honorable ami, et ce vieillard m'a confié tout à fait spontanément qu'il était convaincu, après lecture des journaux, que la mesure législative du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) n'était rien de plus qu'une évaluation des moyens. Le nom ne change rien à la chose. Je demanderai au député de Medicine-Hat de ne pas jeter de la poudre aux yeux des vieillards, car ils ne sont pas si crédules.

Par ailleurs, j'ai assisté la semaine dernière à trois ou quatre réunions dans ma circonscription et chaque fois la question de la pension de vieillesse est revenue sur le tapis. Les personnes présentes étaient manifestement opposées à l'évaluation des besoins. Le préopinant, le député de Brantford (M. Brown), a bien traduit les sentiments de la population.